Envoyé en préfecture le 06/03/2026
Reçu en préfecture le 06/03/2026
Publié le
ID : 022-200065928-20260303-BE_2026_0034-DE

LANNION-TRÉGOR COMMUNAUTÉ
LANNUON-TREGER KUMUNIEZH

BE_2026_0034

Extrait du Registre des Délibérations du Bureau Exécutif du 3 mars 2026

L'an deux mille vingt six, le trois mars à 17 h 30, au siège de Lannion-Trégor Communauté, 1 rue Monge à Lannion, le Bureau Exécutif s'est réuni sous la présidence de M. Gervais EGAULT, après convocation adressée individuellement à chaque conseiller, le 24 février 2026.

Nombre de membres en exercice : 24
Présents ce jour : 23 Procuration(s) : 0

Étaient présents :
M. ARHANT Guirec , Mme AURIAC Cécile , Mme BOIRON Bénédicte , Mme BRAS-DENIS Annie , M. EGAULT Gervais , M. GUELOU Hervé , Mme HUE Carine , M. HUONNIC Pierre , M. JEFFROY Christian , M. KERGOAT Yann , M. LE BIHAN Paul , M. LE CREURER Eric , M. LE MOULLEC Frédéric , M. MAHE Loïc , Mme NIHOUARN Françoise , M. PHILIPPE Joël , M. PONCHON François , M. PRIGENT François , Mme PRUD'HOMM Denise , M. QUILIN Gérard , M. ROBIN Jacques , M. SEUREAU Cédric , M. THEBAULT Christophe

Etait absent excusé :
M. LEON Erven

Il a été procédé, conformément à l'article L2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris au sein du Bureau. M. LE MOULLEC Frédéric, ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

Acquisition d'une parcelle pour la réhabilitation du poste de relèvement de la Côte du Rest à LANNION

Exposé des motifs

Le poste de refoulement des eaux usées situé à Lannion, au lieu-dit "Côte du Rest", a été installé et mis en service au début des années 2000, sur une parcelle appartenant à la commune de LANNION.
Ce poste, qui achemine les eaux usées de l'usine d'eau potable de Pradig glas et des habitations du secteur (environ 230 habitations) vers le poste de relèvement de Nodhuel puis la station d'épuration de LANNION, est aujourd'hui sous-dimensionné et vétuste et nécessite d'être réhabilité.
A cet effet, il est donc envisagé d'acquérir une emprise d'environ 150 m² à prélever dans la parcelle jouxtant celle qui accueille aujourd'hui le poste, cadastrée section CE, n°343, propriété de Madame Gersende IBRES.

VU Le Code Général des Collectivités Territoriales ;

VU L'article 1042 du Code Général des Impôts ;

VU L'engagement de vendre de la propriétaire, moyennant le prix de 5,30 €/m², en date du 13 février 2026 ;

VU La délibération n°CC_2023_0103 du Conseil Communautaire de Lannion-Trégor Communauté, en date du 16 mai 2023, donnant délégation d'attributions au Bureau Exécutif ;

Envoyé en préfecture le 06/03/2026
Reçu en préfecture le 06/03/2026
Publié le
ID : 022-200065928-20260303-BE_2026_0034-DE

Après en avoir délibéré, LE BUREAU EXECUTIF à L'UNANIMITÉ

DECIDE DE :

APPROUVER L'acquisition d'une emprise d'environ 150 m², libre de location ou occupation, à prélever dans la parcelle sise à LANNION, cadastrée section CE n° 343, appartenant à Madame Gersende IBRES, moyennant le prix de cinq euros et trente centimes/m² (5,30 €/m²) sans taxe, net vendeur.

PRECISER Que l'emprise exacte de la parcelle acquise sera déterminée au moyen d'un document modificatif du parcellaire cadastral réalisé par un géomètre-expert, aux frais de Lannion-Trégor Communauté.

AUTORISER Monsieur le Président, ou son représentant, à signer toute pièce relative à l'application de la présente délibération.

Fait et délibéré, à Lannion les jour, mois et an précités.
POUR EXTRAIT CONFORME AU REGISTRE DÛMENT SIGNÉ.

Le Président atteste le caractère exécutoire de la présente délibération,
transmise au contrôle de légalité par télétransmission le : 06 MARS 2026
Publiée et mise en ligne sur le site internet de LTC le : 06 MARS 2026
Notifiée le :

Le Président,
Gervais EGAULT

LANNION-TRÉGOR COMMUNAUTÉ

Le Président,
Gervais EGAULT

LANNION-TRÉGOR COMMUNAUTÉ

La présente délibération pourra faire l'objet d'un recours contentieux auprès du Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de son affichage.

Envoyé en préfecture le 06/03/2026
Reçu en préfecture le 06/03/2026
Publié le
ID : 022-200065928-20260303-BE_2026_0034-DE

LANNION



